

Département de la Meuse

Commune de GERY - 55000

Arrondissement de Bar le
Duc

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES

Canton de Bar le Duc

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 janvier 2018

Délibération n° 3/2018

Nombre :

de conseillers en exercice : 7

de présents : 7

de votants : 7

Objet :

Projet éolien sur le territoire
communal

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux janvier à vingt heures trente minutes, dans la Mairie de Géry se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Raphael HUMBERT.

Etant présents : Raphael HUMBERT, Ludovic LERAT, Patrick PERNOT, Christine MAITREPIERRE, Raymond GAND, Patrice DEFOULOUY, Alain CONTAL

Etant excusés :

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à
Le secrétariat a été assuré par Ludovic LERAT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le projet éolien présenté par la société Nordex
Le conseil municipal autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Voix pour : 7 - voix contre : 0 - Abstentions : 0

Le Maire

Raphael HUMBERT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 22/01/2018 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16/01/2018

Le Maire,



REÇU LE

- 2 FEV. 2018

PREFECTURE DE LA MEUSE

